

A PROPOS DE LA STRUCTURE DU GROUPE NOMINAL EN ROUMAIN

Carmen Dobrovie-Sorin
CNRS - Paris

L'étude du Groupe Nominal (GN ou, en notation "barre", N") en roumain pose d'emblée le problème de la position du nœud (Spéc. N').

Le système de la détermination se caractérise en roumain par une distinction très nette entre l'article défini et l'article indéfini, qui occupent des places différentes: l'article défini est un clitique adjoint à droite du nom recteur (*fata* "fille-la", *băiatul* "garçon-le", *fetele* "filles-les", *băieții* "garçons-les"); l'article indéfini se trouve devant le nom, tout comme les noms de nombre (un *băiat* "un garçon", o *fată* "une fille", *trei fete* "trois filles"). Cette différence distributionnelle claire entre l'article défini et l'article indéfini peut être analysée de deux manières différentes: a) on pourrait supposer que le GN roumain dispose de deux positions distinctes pour le nœud (Spéc. N'), l'une prénominale, l'autre postnominale; b) alternativement, on pourrait soutenir que l'on a affaire à une seule position de base. Dans ce qui suit nous examinerons plusieurs types de données pour lesquels la deuxième hypothèse semble plus adéquate.

1. La structure du GN contenant un Adjectif qualificatif

En roumain l'article défini apparaît toujours cliticisé sur le premier terme des GNs, qu'il s'agisse du nom ou de l'adjectif:

(1) *fata frumoasă*
"fille-la belle"

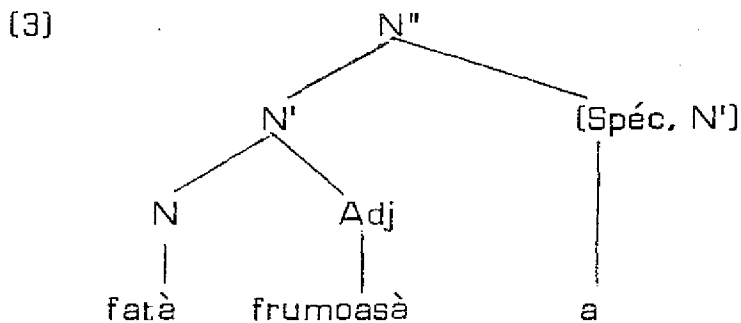
(2) *frumoasa fată*
"belle-la fille"

Notre premier but sera d'établir les représentations syntaxiques de ces GNs. Nous examinerons à tour de rôle deux hypothèses différentes:

- a) l'article défini est engendré à droite de N'
- b) l'article défini est engendré à gauche de N'

La première hypothèse n'est pas très intéressante d'un point de vue théorique, car elle suppose des positions différentes pour les articles définis et indéfinis. Cette hypothèse semble toutefois, à première vue, plus adéquate par rapport aux données directement observables. Dans ce qui suit il sera montré qu'elle conduit à des complications considérables des structures. La deuxième hypothèse permet en revanche des solutions extrêmement simples.

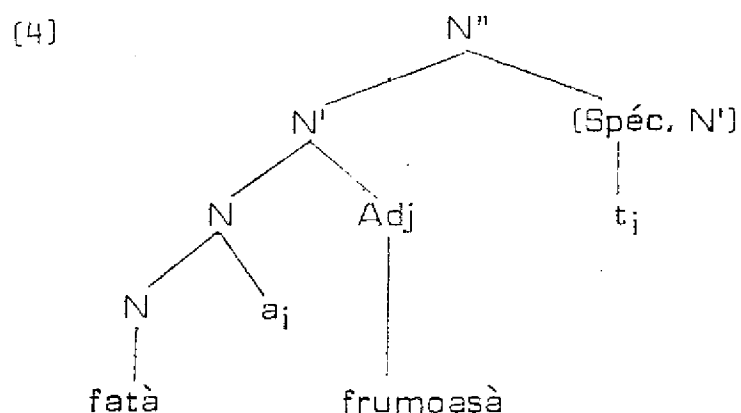
La structure (3) repose sur la première hypothèse:



Il est clair que pour obtenir les structures observées en surface, où l'article est cliticisé sur le premier terme du syntagme, il faut postuler des mécanismes supplémentaires.

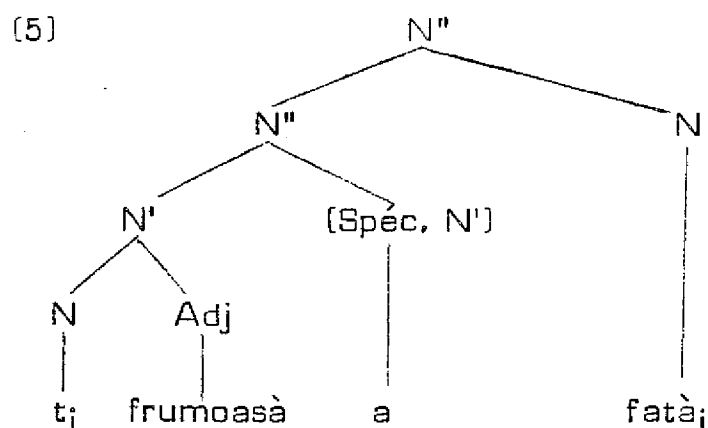
1.1 Structure de [GN N-Art Adj]

Examinons d'abord l'exemple (1) où l'article apparaît à droite du nom. Une première hypothèse serait de supposer que l'article lui-même bouge et est adjoint à N, à la manière des pronoms clitiques, qui sont adjoints au verbe:



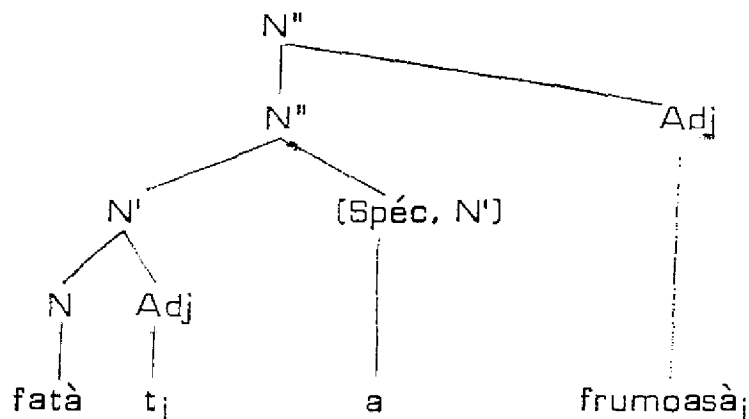
On remarque tout de suite qu'un tel déplacement est illicite, car la trace qui en résulte n'est pas C-commandée par son antécédent: le premier nœud branchant qui domine l'article déplacé (N ou N', selon que l'on considère ou non que le nœud N, résultant de l'adjonction, compte comme nœud branchant) ne domine pas la trace t_j .

Les possibilités qui restent encore ouvertes concernent le mouvement du N et de l'adjectif. On peut écarter le déplacement de N, car il donne lieu à des séquences où le nom se trouve à droite de l'adjectif:

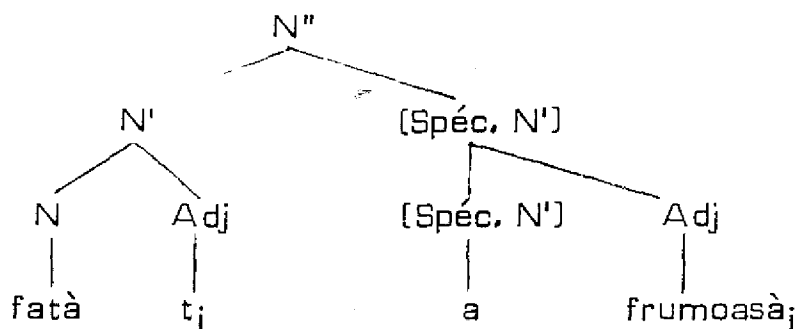


Reste alors le déplacement de l'adjectif, dont il faut établir le point d'arrivée. Deux structures sont de façon a priori concevables:

[6]



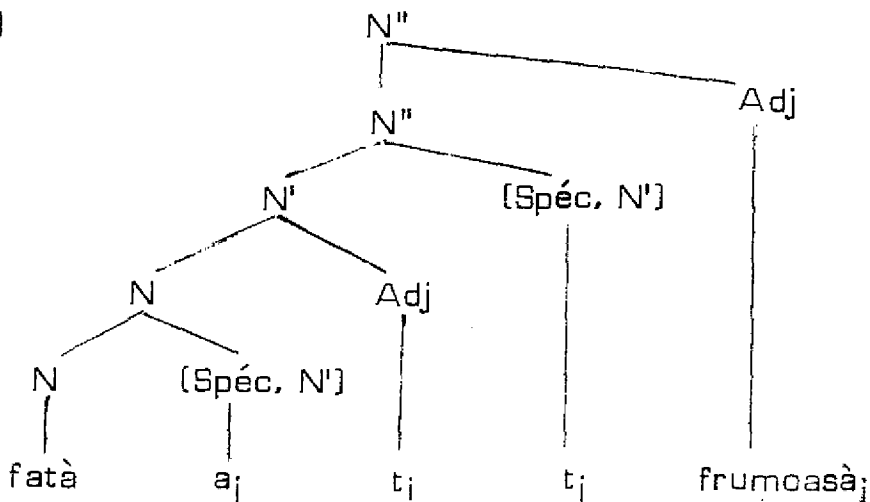
[7]

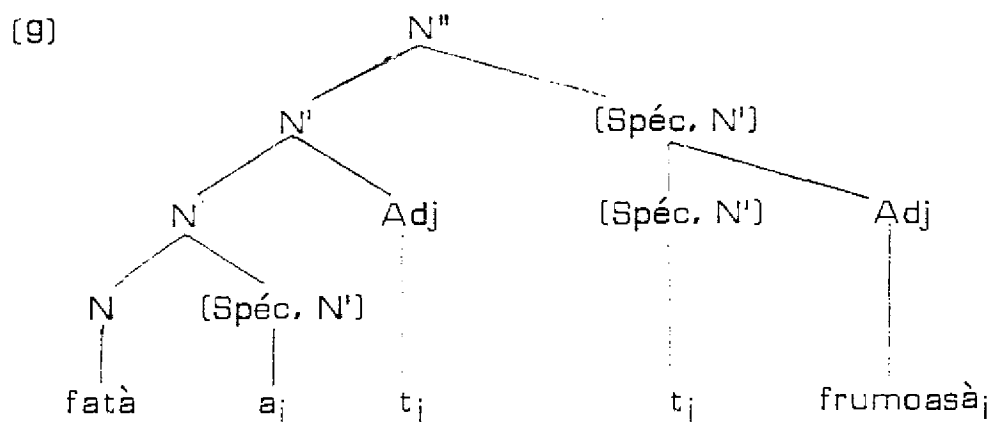


Dans [6] l'adjectif est Chomsky-adjoint à N'' et dans [7] à [Spéc. N']. Du point de vue du lien anaphorique entre l'adjectif et sa trace, [6] ne pose aucun problème (la trace t_i est C-commandée par *frumoașàᵢ*). Dans [7] on peut admettre que le nœud [Spéc. N'] "ne branche pas" ou ne compte pas comme branchant, puisqu'il résulte d'une adjonction: le nœud branchant suivant, N'', domine la trace t_i, qui est par conséquent correctement liée dans sa catégorie gouvernante.

Après le mouvement de l'adjectif, l'article lui-même peut se déplacer et être adjoint au nœud N, d'où [8] et [9], résultant respectivement de [6] et [7]:

[8]

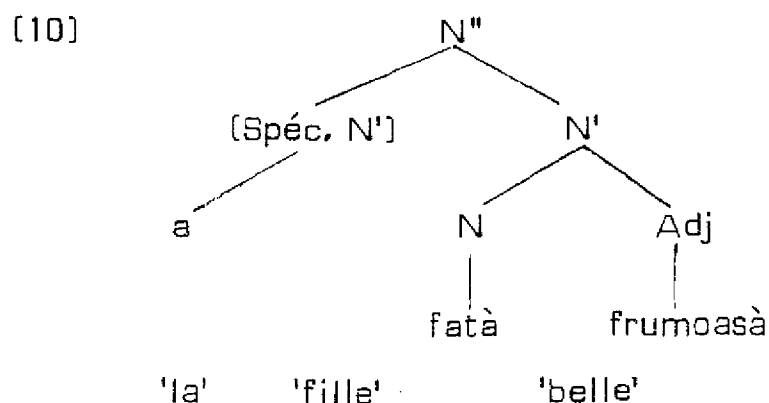




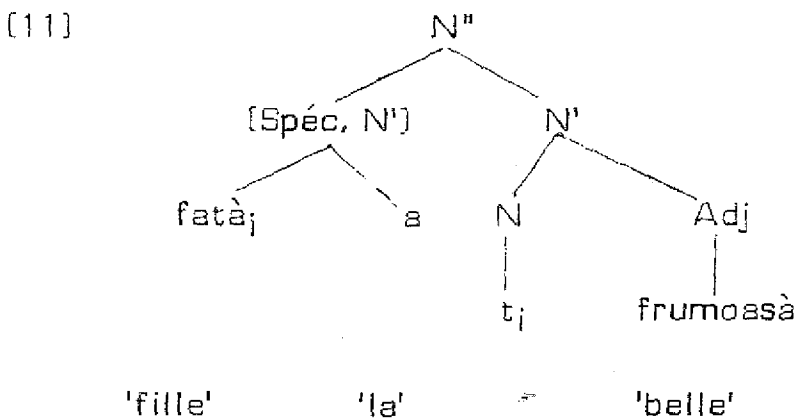
Se pose à nouveau la question de la légitimité d'un tel déplacement, qui doit être jugée sur la base de la légitimité de son résultat, c'est-à-dire du lien entre la trace du spécifieur et son antécédent. Les deux structures sont tout à fait parallèles: pour qu'il y ait C-commande il faut considérer que ni N ni N' ne comptent comme branchants: N est un nœud résultant d'une adjonction et N' branche, mais sur une des branches il ne domine pas de matériel lexical.

L'hypothèse de départ, suivant laquelle (Spéc. N') se trouve à droite de N', conduit donc à des arborescences extrêmement complexes et à des difficultés théoriques, liées en particulier à la définition de la C-commande. En outre nous n'avons pas d'argument pour choisir l'une des deux dérivations (6)-(8), (7)-(9). Si l'on admet que l'ambiguïté de structure n'est pas admise par la théorie, d'autres faits devraient être examinés, pour décider en faveur de l'une ou l'autre hypothèse.

Il convient donc d'examiner la deuxième hypothèse, suivant laquelle les articles définis et les articles indéfinis seraient engendrés dans une même position, (Spéc. N'), qui se trouve à gauche du nœud N'; la structure de base du GN roumain serait (10):



A partir de (10) on peut obtenir facilement *fata frumoasă* "fille-la belle" par l'adjonction du nom à (Spéc, N'):



La relation antécédent - trace qui résulte de ce mouvement est licite au regard de la C-commande. D'autre part, ce mouvement peut être rapproché du mouvement du verbe vers le nœud Flex, que nous avons adopté pour la phrase roumaine (cf. Dobrovie-Sorin [1987]). Dans la section 2 nous reviendrons à cette question.

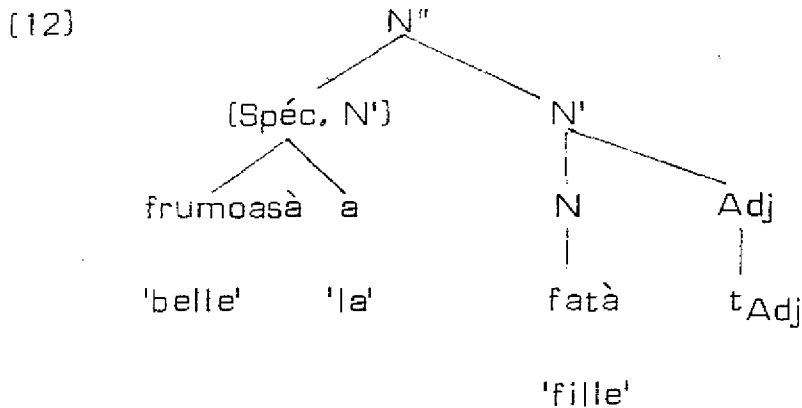
1.2. Structure de $\{GN \text{ Adj-Art } N\}$

Considérons à présent les séquences où l'adjectif apparaît en position prénominale [l'article défini lui est associé], comme dans (2): *frumoasa fata* "belle-la fille".

Reprenons l'hypothèse de la structure de base (3): $\{N'' \{N' \text{ N Adj}\} \text{ [Spéc, N']}\}$. Pour aboutir à l'ordre de constituants observé en surface l'on ne peut pas supposer de déplacement de l'adjectif ou du spécifieur, qui aurait comme résultat un ordre différent de celui qui nous intéresse. On pourrait admettre un déplacement du nom vers la droite, dans une position qui resterait à déterminer [adjonction à N'' ou à [Spéc, N']], corrélé à une cliticisation de l'article sur l'adjectif.

Il est clair que les problèmes mis en évidence pour l'ordre *N-Art Adj* (cf. exemple [(1)]) se posent de façon comparable pour l'ordre *Adj-Art N*.

La deuxième hypothèse structurale permet une analyse plus simple, qui ne fait intervenir que le mouvement de l'adjectif vers [Spéc, N']:



2. Le Génitif

2.1. Structure du GN contenant un Génitif en roumain

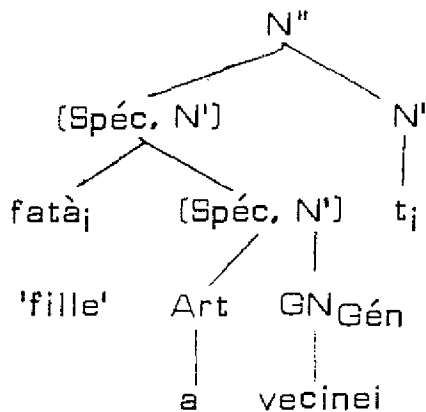
Il a été proposé pour l'anglais d'engendrer le GN au Génitif sous le nœud [Spéc. N']. Cette hypothèse est appuyée à la fois par la distribution et par la position qu'occupe le Génitif en anglais. Il y a d'une part distribution complémentaire entre les articles (défini ou indéfini) et le Génitif [**John's the girl, *the John's girl, *a John's girl*], et d'autre part le Génitif occupe la position que remplissent d'ordinaire les articles. Là où ils apparaissent, les articles déterminent le nom au génitif, non pas le nom recteur: *a neighbour's child, the neighbour's child*.

Cette analyse a été adaptée au français par J.C. Milner (1982): dans cette langue le Génitif serait engendré sous [Spéc. N'] et déplacé à droite du nom tête en raison d'une contrainte qui interdit en français l'apparition des GNs en position de [Spéc. N'] en surface. La trace laissée sous [Spéc. N'] serait épelée par l'article défini, à l'exclusion de l'article indéfini ou démonstratif.

La distribution caractéristique des Génitifs peut être abordée de manière légèrement différente si l'on suppose un nœud [Spéc. N'] complexe, qui comporterait le Génitif et l'article défini. Cette hypothèse permet d'éviter les mécanismes ad-hoc du type "épel de traces".

En admettant que la structure de base du GN roumain est celle donnée sous [10], la structure de *fata vecinei* "fille-la voisine-la_{Gén}" serait la suivante:

[13]



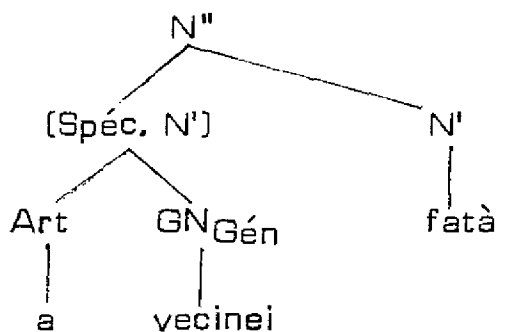
'la' 'voisine'Gén ("la fille de la voisine")

La représentation [13] est comparable à la représentation des GNs qui comportent des adjectifs: on suppose l'adjonction du nom à (Spéc. N') et la cliticisation de l'article.

Parallèlement aux séquences du type *fata vecinei* "fille-la voisine_{Gén}", il existe un autre tour, ressenti comme plus littéraire, mais tout à fait grammatical et productif: le nom tête apparaît à droite du Génitif en structure de surface: *a vecinei fatà* "a voisine-la_{Gén} fille".

Selon notre hypothèse, l'ordre que l'on observe dans *a vecinei fatà* peut être obtenu directement à partir de la structure de base: le mouvement du nom n'interviendrait pas:

[14]



'la' 'voisine'Gén 'fille'

2.2 Les traits d'accord

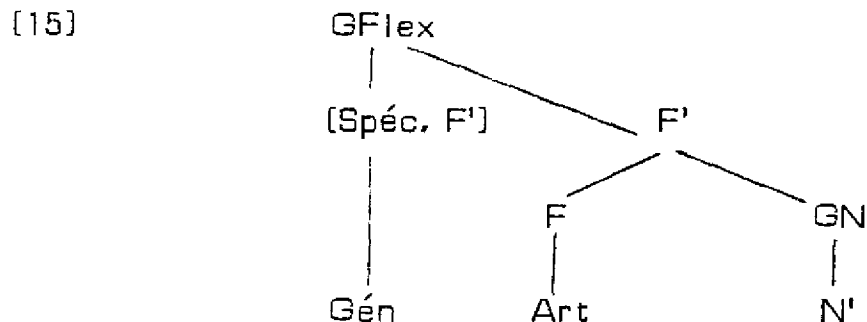
L'article roumain, comme l'article français, comporte des traits de genre et de nombre (auxquelles s'ajoutent pour le roumain les traits

de Cas); il y a donc dans ces langues une relation d'accord entre le nom et son spécifieur.

Cette caractéristique permet d'envisager l'hypothèse suivante: en français et en roumain le GN comporte un nœud de type *Flex*, comparable à celui que l'on suppose généralement pour la phrase: il accueille des éléments du type "Accord" (AGR) caractéristiques des GNs, i.e. les articles; en raison des propriétés définitoires des GNs les éléments du type "Temps" ne peuvent pas apparaître.

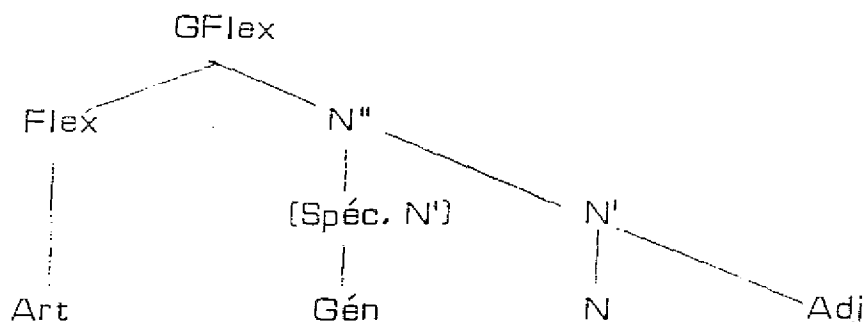
Essayons de préciser la position du nœud *Flex* que nous aimerions postuler pour les GNs. Une première possibilité serait celle donnée sous [13]: il suffirait d'écrire *Flex* à la place de *Art*. Telle quelle cette structure n'est cependant pas satisfaisante du point de vue de la théorie X'.

Une hypothèse intéressante serait d'admettre un isomorphisme maximal entre la phrase et le GN: tout comme la phrase, le GN serait une projection de la *Flexion*: la position (Spéc, F') serait occupée par les Génitifs, et la position *Flex* par les déterminants:



Cette structure est en accord avec le formalisme de Chomsky (1986): en admettant comme d'ordinaire que les Génitifs sont des "sujets" de GN, il faut admettre qu'ils occupent la position caractéristique pour les sujets. Or, selon Chomsky (1986), les sujets de phrase occupent la position ('Spéc, Flex'). Si la notion "sujet de GN" a un sens, cette hypothèse devrait être adoptée pour les sujets de GN. A moins, bien sûr, d'adopter une hypothèse différente pour les sujets de phrase, par exemple celle que nous avons proposée dans Dobrovie-Sorin (1987): le sujet de la phrase serait engendré dans la position (Spéc, V'). Mutatis mutandis, on dirait que le sujet de GN serait engendré dans la position (Spéc, N'):

[16]



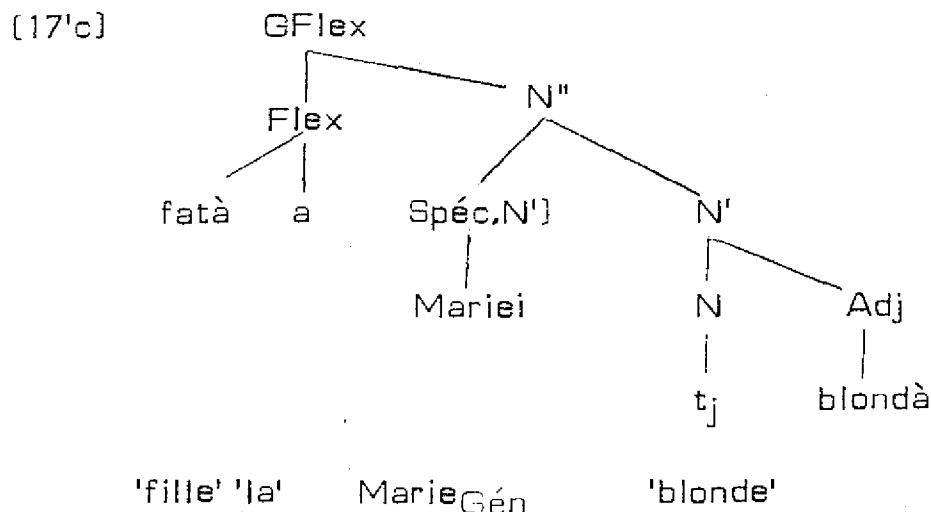
Pour le roumain une structure de ce type semble plus adéquate, car l'ordre des constituants observable en surface est directement obtenu par l'adjonction du nom à Flex.

Considérons les exemples suivants:

- 17) a fata tînàrà
 "fille-la jeune"
 b fata Mariei
 "fille-la Maria_{Gén}" (la fille de Marie)
 c *fata Mariei blondà
 "fille-la Maria_{Gén} blonde"
 d *tînàrà Mariei fatà
 "jeune-la Marie_{Gén} fille"

Il est possible d'attribuer l'agrammaticalité de (17)d au fait que l'adjectif ne peut pas être déplacé sous (Spéc. N'), cette place étant occupée par le Génitif. Une structure du type (16) permet donc de préciser la position qu'occupe l'adjectif dans *frumoasa fatà* "belle-la fille" (cf. exemple (2)). L'adjectif ne serait pas directement adjoint à Flex, mais irait dans (Spéc. N')¹. Ce mouvement est donc différent du mouvement du nom qu'il faut supposer pour engendrer (17a) et (17b): l'exemple (17b) est en effet correct, ce qui montre que la présence d'un Génitif ne bloque pas le mouvement du nom. On admettra donc que le nom est adjoint au nœud Flex caractéristique des GNs (qui domine les déterminants), de façon comparable au verbe, pour lequel on admet généralement l'adjonction à Flex (qui comporte les marques d'accord et de Temps).

Examinons à présent (17c). En admettant nos hypothèses, la représentation de cet exemple serait la suivante:



Pour rendre compte de l'agrammaticalité de [17c] on pourrait faire intervenir les contraintes d'opacité: en raison de la présence d'un élément lexical sous [Spéc. N'], la trace t_j ne serait pas liée correctement par son antécédent [il s'agirait autrement dit d'une violation de la contrainte du sujet spécifié]. Cette idée doit être rendue compatible avec la bonne formation de [17b]. On peut dire qu'en l'absence de l'adjectif, la trace du nom est effacée (ou ne compte pas pour l'opacité).

L'exemple [17c] devient correct si *cea* "celle" est inséré devant l'adjectif:

(18) *fata Mariei cea tînrà²*
 'fille-la Marie_{Gén} celle jeune'
 ('la fille de Marie la jeune')

On peut supposer que dans les séquences [GN-*Art cea Adj*], *cea Adj* est un genre de "small clause" à la Stowell [1981] où *cea* fonctionne comme le sujet de l'adjectif et constitue en même temps une sorte de pronom relatif coïncidé avec la tête nominale.

3. L'effacement du nom

L'examen des éléments *cel, cea, cei, cele* "celui, celle, ceux, celles" peut être éclairé par l'examen des GNs qui comportent une tête phonétiquement vide.

3.1 L'effacement du nom en français

Il existe en français des syntagmes nominaux sans nom recteur lexical:

[19] Les rouges sont sur la table

[20] Je veux les deux

M. Ronat [1977] a proposé une contrainte qui rend compte de la bonne formation de [19]-[20] face aux tours où l'effacement du nom est interdit:

[21] *Les sont sur la table

[22] *Les qui sont venus m'ont dit que...

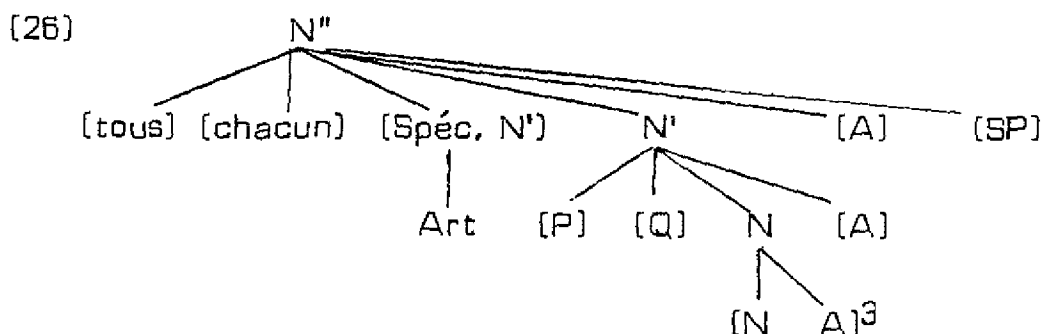
[23] *Ces sont arrivés

[24] *Ton est parti.

Etant donnée la règle syntagmatique:

[25] $N'' \rightarrow (\text{Spéc. } N') N'$

la contrainte de M. Ronat exclut les syntagmes nominaux où N' ne domine rien en surface. Pour que cette condition permette des exemples comme [19] et [20] il faut considérer de manière cruciale que les adjectifs qualificatifs [rouge, beau, sincère, etc.. à la différence des adjectifs complexes susceptible de, apte à], ainsi que les noms de nombre, se trouvent sous le nœud N' , dans une structure telle que [26], correspondant à [31] dans Ronat [1977]:



M. Ronat donne des arguments pour différencier les diverses classes

d'adjectifs. Il n'est cependant pas sûr que les classes ainsi distinguées soient associées aux positions prévues dans [26]. J.C. Milner [1978: 145] considère par exemple que dans *la belle N*, *belle* se trouve sous [Spéc. N']. S'il en était ainsi, la contrainte de Ronat excluerait incorrectement l'exemple [19], car N' n'y domine aucun élément lexical.

La contrainte sur l'effacement du nom pourrait être reformulée comme suit:

[27] L'article défini ne peut pas constituer la seule expansion de N".

Cette formulation rend compte de la grammaticalité de [19], indépendamment de la représentation exacte que l'on adopterait: que l'adjectif soit dans le Spécifieur (selon Milner [1978]) ou dans N' (selon M. Ronat), il se trouve dans le même N" que le Spécifieur *la*, ce qui est licite au regard de [27].

La contrainte de Ronat a d'autre part la forme d'un filtre. Or, dans le cadre actuel de la théorie générative on essaie de dériver les faits empiriques couverts par les filtres de principes généraux de la grammaire. M. Ronat admet elle-même que ce filtre devrait être justifié à un niveau d'explication supérieur.

Reformulée comme dans [27], la contrainte sur "l'effacement du nom" peut être expliquée. On peut admettre que l'article défini est un clitique qui en tant que tel doit s'attacher à un élément lexical. L'exclusion des tours à adjectifs complexes [cf. *[N"([N"la] [_{Adj}susceptible de partir)]] s'expliquerait par le fait que dans le domaine N" le plus enchâssé il n'y a aucun élément auquel *la* puisse s'attacher.

On peut aussi noter que l'article défini est une marque d'actualisation qui se combine nécessairement avec un élément qui possède une référence virtuelle⁴. La référence virtuelle d'un groupe nominal résulte de l'intersection de la référence virtuelle des différents éléments lexicaux qui le composent. La présence de l'article défini dépend donc de la présence d'éléments dotés de référence virtuelle. Les syntagmes dans lesquels l'article défini constitue la seule expansion lexicale de N" sont exclus, car dans ce cas l'article ne peut pas remplir sa fonction d'actualisation de la référence virtuelle.

Il existe des données pour lesquelles la contrainte [27] ne fournit

pas d'explication. En effet, si l'on considère que dans une arborescence comme [26] les adjectifs complexes n'apparaissent pas sous N', mais sont directement dominés par N", l'agrammaticalité de [28]:

[28] *Les susceptibles de partir doivent s'inscrire demain

est correctement prévue, mais rien n'est dit de la bonne formation de la même phrase avec *ceux* à la place de *les*. Nous essaierons de rendre compte de la différence de distribution entre *la, le, etc.* d'une part et *celui, celle* d'autre part, dans les groupes nominaux qui présentent un nom recteur lexicalement vide. La comparaison avec le roumain est intéressante dans la mesure où l'on pourra arriver à formuler des généralisations qui couvrent les données dans deux langues qui en structure de surface présentent des systèmes de détermination très différents (pour la détermination avec article défini en particulier).

3.2 Présentation des données du roumain

A la différence du français, en roumain les adjectifs qualificatifs peuvent être précédés d'un élément analogue à *celui, celle*:

- [29] a cel prost
 "celui bête"
 b cea proastă
 "celle bête"
 c cei prosti
 "ceux bêtes"
 d cele proaste
 "celles bêtes"

Ce type de GN est plus fréquent que les GNs qui dominent un adjectif suivi de l'article défini, que l'on pourrait rapprocher des tours français avec effacement du nom:

- [30] a proasa
 "bête-la" (la bête)
 b prostul
 "bête-le"⁵

Les exemples (29) avec *cel* "celui" n'ont pas d'équivalent français avec *celui*. La distribution de *cel* en roumain est plus large, mais elle inclut la distribution de *celui* en français: tous les contextes où *celui* est possible en français sont compatibles avec l'apparition de *cel* en roumain.

- (31) a Cel care a plecat e fratele meu
 Celui qui est parti est mon frère
 b Cel susceptibil de a reusi e fratele meu
 Celui susceptible de réussir est mon frère

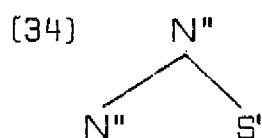
Tout comme *celui* en français, *cel* ne peut pas apparaître sans aucune détermination:

- (32) a *Cel e fratele meu
 b *Celui est mon frère

Les pronoms *cel*, *cea* (*celui*, *celle*) sont en distribution complémentaire avec les pronoms personnels, en roumain comme en français:

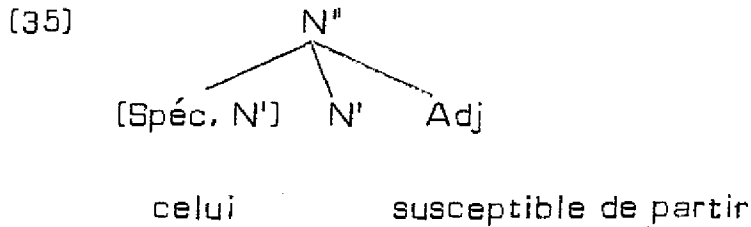
- (33) a *El care a plecat e fratele meu
 *Lui / il qui est parti est mon frère
 b *El susceptibil de a reusi e fratele meu
 *Lui / il susceptible de réussir est mon frère
 c El e fratele meu
 Il est mon frère

Parmi les contextes type de *celui*, le plus clair est celui des GNs qui contiennent une relative restrictive. Si l'on admet que les relatives sont Chomsky-adjointes au nœud GN comme dans (34):

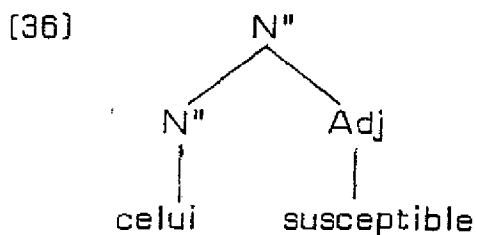


on peut dire que *celui* apparaît dans le contexte ($N''(N''-) S'$) sous le nœud N'' sœur de S' quand celui-ci n'est pas lexicalement spécifié. Les pronoms personnels ne sont engendrés que sous le N'' supérieur.

Celui ne peut apparaître dans **celui beau*, car dans ce cas il n'est pas dominé par un N" lui-même dominé par un autre N". Comment comprendre alors l'acceptabilité de *celui* dans *celui susceptible de partir*, représentable, si l'on accepte les structures proposées par M. Ronat, par (35):

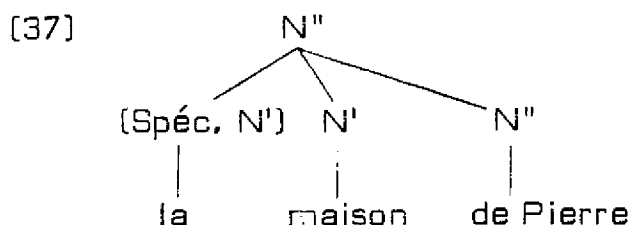


Une telle arborescence est tout d'abord illicite du point de vue des contraintes formulées par Kayne (1982): les noeuds à trois branches sont interdits, car ils donnent lieu à des "chemins ambigus". Si l'on essaie d'imaginer un arbre qui ne comprenne que des noeuds à deux branches, une solution se propose immédiatement, sur le modèle des relatives:

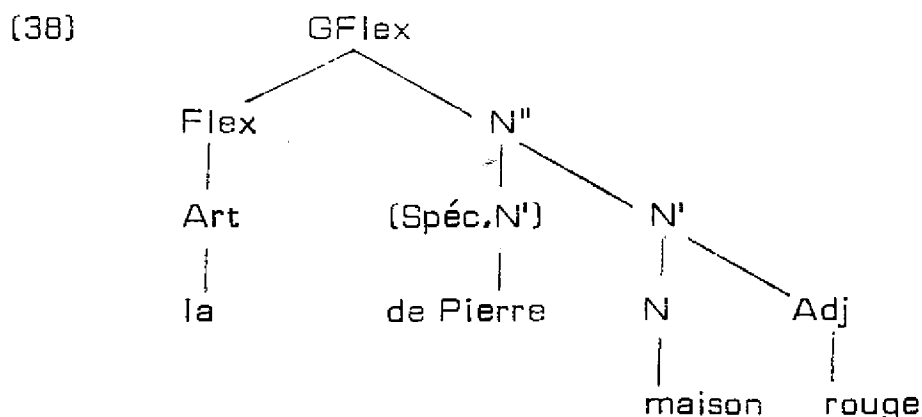


M. Ronat met d'ailleurs en évidence le fonctionnement analogue des relatives restrictives et des adjectifs complexes. On peut dès lors élargir la classe des contextes-type du *celui* à $[N'' [N'' -] Adj]$. On pourrait aussi penser que les pronoms démonstratifs *celui-ci*, *celui-là* sont représentables par une structure du type $[N'' [N'' -] Adv]$, où *-ci*, *-là* se trouvent sous Adv. Il existe également des GPrép qui modifient *celui*, *celle*: *celle d'hier*. Il est vraisemblable que le GPrép apparaît dans ce cas comme sœur de N" et non pas comme un complément de N sous N'.

Un cas intéressant est celui des GNs qui contiennent des génitifs, pour lesquels J.C. Milner (1982: 97) propose la structure (37), où le génitif a été déplacé à partir de [Spéc. N'] et sa trace épelée par *la*:



Cet arbre peut être réécrit comme dans [38]:



Cette représentation est analogue à l'arbre [16], proposé pour le roumain⁶. L'ordre de surface caractéristique du français serait obtenu par l'adjonction de *de Pierre* à droite de N''.

On voit ce qu'il y a de commun à toutes les structures nominales dans lesquelles *celui* peut apparaître: il s'agit toujours d'un groupe nominal N'' inclus dans un autre groupe nominal N''. On admettra ici que les pronoms du type *celui* sont définis par leurs propriétés distributionnelles: ils ne peuvent apparaître que dans le contexte $[N''(N''-) X]$, où X est une variable (S', GPrép, Adj, Adv, N''Gén).

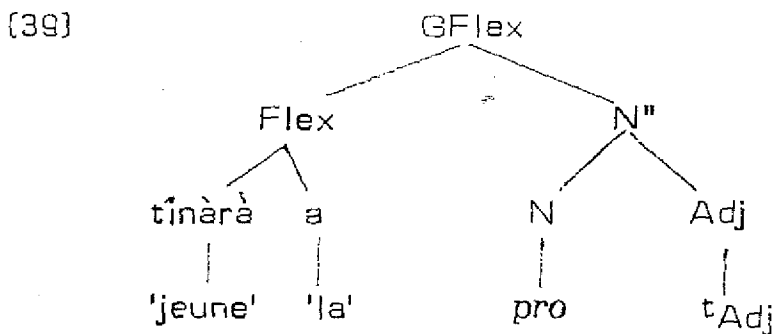
Dans ce type de contextes l'article défini est exclu en raison de la contrainte [27]. D'autre part les pronoms personnels sont exclus, car le GN le plus enchâssé n'a pas de référence actuelle, et celle-ci est définitoire pour les pronoms personnels. Les pronoms du type *celui* se caractérisent en revanche par l'absence de référence actuelle.

3.3. La différence de structure entre *tînàra* "jeune-la" et *cea tînàrà* "celle jeune"

L'analyse que nous venons de proposer pour *celui* en français ne peut pas être directement étendue à *cel* en roumain: comme nous l'avons

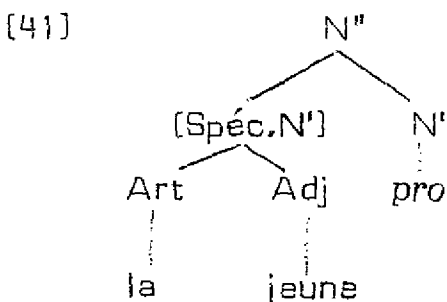
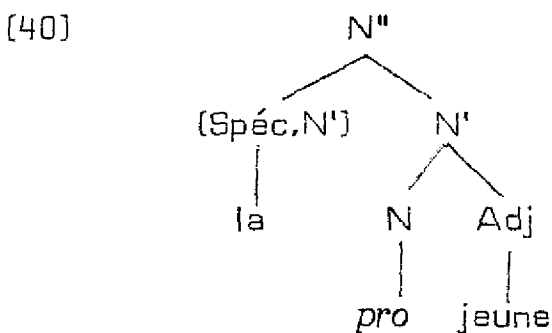
précisé plus haut, la distribution de *cel*, *cea* est plus large que celle de *celui*: plus précisément cet élément peut apparaître [et dans certains cas le doit] dans les structures correspondant à *le beau / le rouge*.

Avant d'examiner les tours du type *cea tânàrà* "celle jeune" il convient de préciser la représentation de *tânàrà* "jeune-la". En admettant l'analyse proposée au § 1.2. pour *tânàrà fatà* "jeune-la fille" [cf. la représentation (12)], on peut supposer (39) pour *tânàrà* "jeune-la"; en raison des arguments donnés au § 2.2. nous avons remplacé l'étiquette [Spéc. N'] par Flex:



Cette structure ne diffère de (12) que par la présence d'un nom recteur vide, que nous allons noter *pro*⁷.

On remarque aisément que cette structure est comparable à celles proposées pour le français: l'arbre (40) est celui adopté par Ronat, (41) correspond à l'analyse de Milner:



Par-delà leurs différences, les schémas (39), (40) et (41) ont ceci de commun que l'article et l'adjectif sont dominés par le même nœud N'' .

Nous avons considéré dans ce qui précède que *tînàra pro* "jeune-la" correspond au schéma (39), que nous avons mis en évidence pour des séquences telles que *tînàra fatà* "jeune-la fille". Cette idée ne va pas de soi, elle requiert démonstration. Un argument concerne des faits distributionnels. Il existe en roumain des adjectifs qui ne peuvent pas précéder le nom qu'ils qualifient, pour des raisons que nous n'essaierons pas d'examiner ici:

- (42) a **rosia rochie*
 "rouge-la robe"
 b **calda supà*
 "chaude-la soupe"

Ce sont ces mêmes adjectifs qui ne peuvent pas apparaître dans les tours du type *tînàra pro*:

- (43) a **rosia mi-a plăcut*
 "rouge-la m'a plu"
 b **n-am băut calda*
 "je n'ai pas bu chaude-la".

Revenons à présent à la structure que nous avons proposée pour les GNs qui présentent l'ordre N Adj :

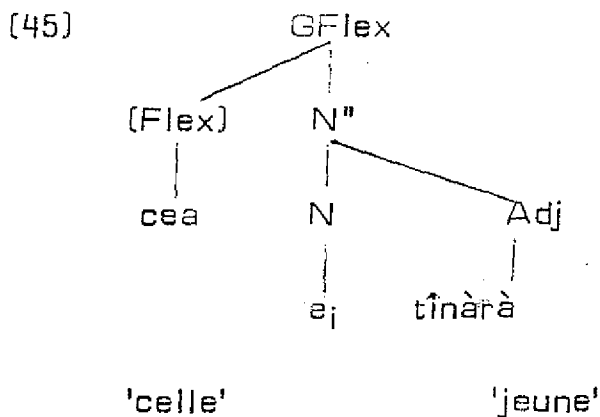
- (44)
-
- ```

graph TD
 GFlex --- Flex["(Flex)"]
 GFlex --- N2["N''"]
 GFlex --- Adj1["Adj"]
 Flex --- fatà["fatà"]
 Flex --- a["a"]
 N2 --- N["N"]
 N2 --- Adj2["Adj"]
 N --- tî["tî"]
 Adj2 --- frumoașà["frumoașà"]

```
- 'fille' 'la' 'belle'

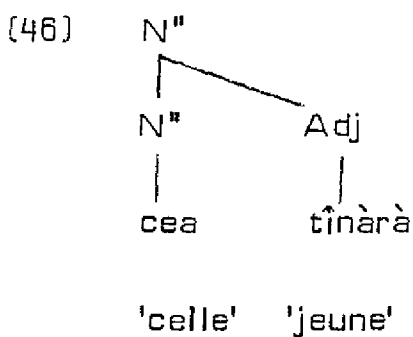
On peut penser que la structure qui sous-tend les GNs de la forme

[N<sup>#</sup> N-Art Adj] est également celle qui engendre les GNs qui comportent un adjectif précédé de *cel / cea* "celui / celle". Les GNs du type *cea tânàrà* "celle jeune" seraient alors représentés de la façon suivante:



Cette configuration est illicite, car la catégorie vide  $e_i$  n'a pas d'antécédent: *cea* "celle", *cel* "celui" ne sont probablement pas décomposables: autrement dit la partie *ce-* n'est pas visible pour les règles de la syntaxe, à la différence des têtes lexicales (cf. (44)).

Une représentation différente peut être imaginée pour les tours roumains, en admettant que dans *cea tânàrà* "celle jeune" l'adjectif est adjoint à droite de N<sup>#</sup>:



Dans cette structure *cea* "celle" apparaît dans le contexte canonique que nous avons établi plus haut pour *celui*.

### 3.4. Statut de *a*, *al*, *ai*, *ale*

Se pose à présent le problème du statut de l'élément *a* (féminin singulier), *al* (masculin singulier), *ale* (féminin pluriel), *ai* (masculin

pluriel), qui précède le Génitif quand celui-ci précède le nom tête: *a vecinului fatà* "a voisin<sub>Gén</sub> fille"<sup>8</sup>. Les principales caractéristiques de ces tours sont les suivantes:

- L'élément *a, al* s'accorde en genre et en nombre avec le nom tête
- Quand il est associé à *a, al* le nom tête apparaît sans article
- Si l'on élimine le *a* initial, les différentes formes de cet élément sont identiques à celles de l'article défini.
- Le même élément apparaît si c'est l'adjectif possessif qui précède le nom: *a mea fatà* "a ma fille", *al meu băiat* "al mon garçon"
- Mis à part les structures génitives et possessives, *a, al* apparaît avec les numéraux ordinaux: *a doua fatà, al doilea băiat, a treia fatà*, etc. "a deuxième fille", "al deuxième garçon", "a troisième fille".
- Les GNs comprenant un Génitif peuvent couramment apparaître avec la tête nominale lexicalement vide: *a, al* précède toujours dans ce cas le Génitif: *a Mariei pro, a băiatului pro* "a Maria<sub>Gén</sub> pro", "a garçon-le<sub>Gén</sub> pro au sens de "celle de Marie", "celle du garçon".

Les propriétés que nous venons d'énumérer suggèrent au moins deux hypothèses possibles concernant le statut de *a, al*. Nous aurons à décider s'il s'agit d'un élément pronominal (comparable à *cel, cea*) ou d'un article (comparable à l'article défini). De manière a priori il n'est en outre pas exclu que malgré la forme identique, les divers emplois de *a, al* correspondent à des réalités linguistiques différentes.

### 3.4.1. Arguments pour un statut pronominal de *a, al*

Les contextes qui semblent fournir des arguments pour attribuer à *a, al* un statut pronominal sont ceux où la tête nominale manque: *al meu* "al mon", *al fetei* "al fille-la<sub>Gén</sub>", *a băiatului* "a garçon-le<sub>Gén</sub>" au sens de "le mien", "celui de la fille", "celle du garçon".

Dans ces tours *al, a* semblent en effet se substituer à des têtes nominales: *caietul meu* "cahier-le mon", *caietul fetei* "cahier-le fille-la<sub>Gén</sub>", *càmasa băiatului* "chemise-la garçon-le<sub>Gén</sub>".

*A, al* semblent d'autre part avoir par rapport au Génitif le rôle que *cea, cel* a par rapport à l'adjectif: *a fetei / cea frumoasă* "celle de la fille" / "la belle".

Si l'analogie avec *cea/cel* était véritable, on pourrait dire que *al, a*, etc. sont des formes pronominales qui apparaissent dans les

contextes que nous avons établis pour *cel*: la différence entre les deux séries de pronoms serait due à une différence de traits: (+ Possessif) vs (-Possessif).

### 3.4.2 Contre-arguments pour le statut pronominal de *a / al*

Si dans les structures à tête nominale vide *a / al* semble avoir un fonctionnement analogue à *cea / cel*, il existe de nombreux contextes où il en est tout autrement. On ne pourra alors pas considérer qu'il s'agit d'un même pronom avec des réalisations différentes en fonction du trait (+/- Poss).

Les structures de surface où le nom tête se trouve en fin de GN admettent un Génitif précédé de *a / al*, mais sont agrammaticales avec un adjectif précédé de *cea / cel*:

- [47] a. *a vecinului fatà*  
 "a voisin-le<sup>Gén</sup> fille" (la fille du voisin)  
 b. *al vecinului băiat*  
 "al voisin-le<sup>Gén</sup> garçon" (le garçon du voisin)

mais

- [48] a. \**cea mare fatà*  
 "celle grande fille"  
 b. \**cel curajos băiat*  
 "celui courageux garçon".

Il existe des tours où *cel / cea* peut apparaître même si la tête-nominale est lexicalement pleine:

- [49] a. *fata cea mare*  
 "fille-la celle grande"  
 b. *băiatul cel curajos*  
 "garçon-le celui courageux"

Il n'y a pas de tours équivalents avec *a / al* suivi du Génitif:

- [50] a. \**fata a vecinului*  
 "fille-la a voisin-le<sup>Gén</sup>"

- b \*bàiatul al vecinului  
 "garçon-le al voisin-leGén"

Si le nom tête est modifié par l'article indéfini le Génitif apparaît obligatoirement en fin de GN et il est obligatoirement précédé de *a / al; cea / cel* est exclu de ce contexte:

- (51) a o fatà a Mariei  
 "une fille a MariaGén"  
 b \*o fatà cea mare  
 "une fille celle grande"

Les faits illustrés sous (47) se laissent décrire de manière relativement simple si l'on admet que les éléments *al, a, ai, ale* ne sont pas des formes pronominales, mais les variantes toniques des articles définis [-*l, -a, -i, -le*].

Cette hypothèse est appuyée par le parallélisme entre (52a) et (52b):

- (52) a frumoasul prinț  
 "beau-le prince"  
 b al regelui fiu  
 "al roi-leGén fils"

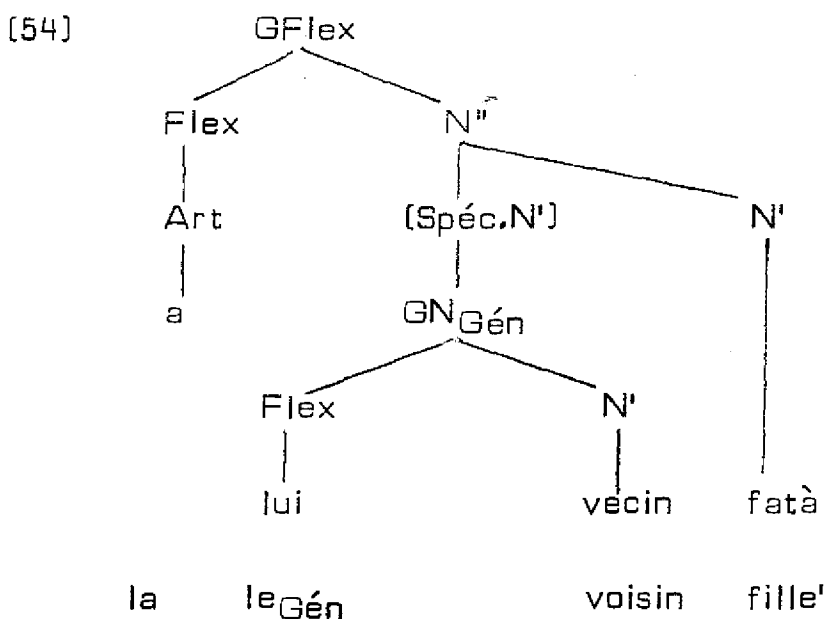
Dans (52b) comme dans (52a) le nom tête ne comporte pas d'article; dans (52a) l'article défini *-l* est cliticisé sur l'adjectif et dans (52b) la forme tonique *al* précède le Génitif.

Un parallélisme comparable peut être observé dans (53), où l'article apparaît sur le nom tête; l'agrammaticalité de (53a) et celle de (53b) s'expliquent de la même manière, par le fait que le déterminant *a* est réalisé deux fois (clitique dans (53a), tonique et clitique dans (53b)); (53c) et (53d) sont corrects, car l'article défini apparaît une seule fois, cliticisé sur le nom tête:

- (53) a \*fata frumoasa  
 "fille-la belle-la"  
 b \*fata a regelui  
 "fille-la a roiGén"  
 c fata frumoasă

"fille-la belle"  
 d fata regelui  
 "fille-la roiGén"

Dans les GNs où les Génitifs précèdent les têtes nominales les formes toniques des articles apparaissent à la place des clitiques à cause du fait que le Génitif comporte ses propres marques flexionnelles d'accord, d'où l'impossibilité de lui adjoindre l'article qui épèle les traits d'accord de la tête nominale du N" supérieur:



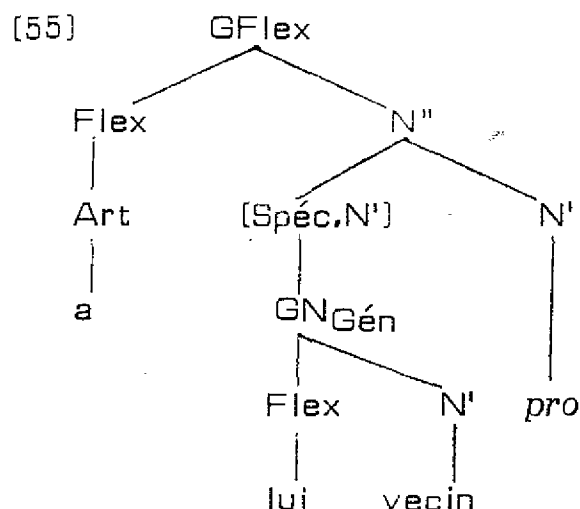
Nous admettrons cette hypothèse, qui dissocie de façon radicale *a / al* de *cea / cel*: la distinction concernerait la catégorie grammaticale (des articles face à des formes pronominales), et non pas une opposition de traits [+Poss] / [-Poss] qui opérerait une partition à l'intérieur de la classe des pronoms. On s'attend dès lors à trouver *a / al* dans des structures autres que les possessifs. En effet, les numéraux ordinaux sont formés à l'aide de *a / al*, et pourtant aucune interprétation possessive ne leur est associée: *al doilea băiat* "al deuxième garçon", *a treia fată* "a troisième fille". Qui plus est, il existe un numéral ordinal qui comporte l'article sous sa forme clitique: *primul băiat, prima fată* "premier-le garçon", "première-la fille". C'est là un argument supplémentaire pour considérer que *a / al* sont les formes toniques des articles définis.

S'il est vrai que *al / a* sont des formes toniques de l'article défini,



les tours *al vecinului* "al voisin-le<sub>Gén</sub>" ["celui du voisin"], *a profesorului* "a professeur-le<sub>Gén</sub>" ["celle du professeur"]<sup>9</sup> sont à rapprocher de *bàtrîna* "vieille-la" en roumain et de *la rouge* en français, qui comportent des têtes nominales lexicalement vides.

Etant donnée la structure que nous avons mise en évidence pour les GNs qui comprennent des Génitifs, la représentation des tours à tête lexicale vide serait:



### 3.5 Statut de la catégorie vide *pro*

La notation *pro* que nous avons adoptée pour l'élément vide dominé par N [ou N'] peut être justifiée. Comme cet élément n'est pas engendré par mouvement il ne s'agit pas d'une trace; il n'est d'autre part pas une variable. Il nous reste à choisir entre *pro* [l'élément vide qui apparaît dans la position du sujet dans les langues à "pro-drop" comme l'italien et le roumain] et *PRO*, caractéristique des structures à contrôle.

Du point de vue de l'interprétation *PRO* semble inadéquat. Il ne peut pas s'agir de structures à contrôle, car il n'existe aucun antécédent proche. D'autre part l'interprétation "arbitraire" n'est possible que pour certains adjectifs, employés surtout au pluriel: *bogatul* "le riche", *bogații* "les riches", *sàracii* "les pauvres". Les restrictions lexicales laissent penser que l'interprétation arbitraire n'est pas liée à l'existence de *PRO*, mais à l'usage générique [qui correspond au parcours d'une classe d'occurrences] de certains items lexicaux. L'emploi générique est en effet possible pour les GNs à tête

lexicale: *l'homme, l'homme pauvre, les hommes, les gens pauvres*, etc.

L'interprétation des GNs à tête vide est en revanche compatible avec l'élément *pro*, qui est un simple pronom dépourvu de forme phonétique (cf. Chomsky, 1982); il n'a, autrement dit, aucune des propriétés des anaphores: on suppose que *pro* est marqué [+pro], [-an], à la différence de *PRO*, qui est par définition une "anaphore pronominale" (*PRO* porte les traits [+an], [+pro]).

Si *pro* est un pronom phonétiquement vide on s'attend à trouver, dans certaines langues, un pronom plein correspondant (tout comme au sujet nul du roumain ou de l'italien correspond en français et anglais un pronom plein). Or, c'est bien le cas de *one* en anglais.

Les sujets nuls des langues "pro-drop" se distinguent des têtes nominales vides par leur catégorie syntaxique: les sujets nuls sont des GNs engendrés par le principe du projection étendu, tandis que les têtes nominales vides, engendrées sous le nœud N, dépendent des règles syntagmatiques qui caractérisent le GN. Au-delà de cette différence catégorielle, ces deux types de catégories vides se ressemblent, dans la mesure où leur présence dépend de l'existence d'un élément capable de les identifier correctement. Si la structure que nous avons proposée pour le GN est correcte, les têtes nominales vides sont gouvernées par un élément de type flexionnel (l'article défini), de façon comparable aux sujets vides (qui sont gouvernés par les marques flexionnelles verbales).

L'hypothèse suivant laquelle l'article défini est un gouverneur possible prend appui sur l'existence des marques de genre, nombre (et Cas, pour le roumain). Dans les GNs à tête lexicale les marques de genre et nombre s'accordent avec la tête nominale, tout comme la flexion verbale s'accorde avec le sujet<sup>10</sup>.

La distinction de Rizzi entre flexion pronominale / flexion non pronominale<sup>11</sup> ne recoupe pas la distinction initialement proposée par Taraldsen entre flexion riche / flexion pauvre, qui n'est pas, à travers les langues, parfaitement parallèle à la possibilité vs l'impossibilité d'un sujet nul. Néanmoins, il existe vraisemblablement une corrélation entre l'existence ou l'absence d'un sujet nul et les distinctions morphologiques telles que l'opposition entre flexion riche et pauvre. On peut penser qu'au moins une partie du parallélisme est fondée: une langue à flexion riche n'admet pas forcément les sujets

nuls, mais une langue à flexion pauvre les exclut complètement.

Mutatis mutandis, on s'attend à ce qu'une langue qui ne présente pas de marques de genre et de nombre sur l'article exclue l'apparition de *pro* comme tête du GN. C'est le cas de l'anglais, qui utilise *one* dans les séquences où *pro* peut apparaître en français et en roumain: *\*the red/ the red one*.

## NOTES

1. On peut rappeler que (Milner 1978) considère que dans *la belle fille* l'adjectif se trouve dans [Spéc, N']. Notons aussi qu'abstraction faite de la position de l'article défini, la position de l'adjectif par rapport au nom est la même en roumain et en français: dans les tours "non marqués" l'adjectif suit le nom.

2. En roumain *cel* "celui", *cea* "celle", etc. peuvent apparaître même dans les GNs où ils ne sont pas nécessaires:

(i) *fata tînàra*

'fille-la jeune'

(ii) *fata cea tînàra*

'fille-la celle jeune'

Des tours comparables existent en français, mais uniquement pour les noms propres, dans des expressions plus ou moins figées

(iii) Pierre le Grand.

Dans les GNs où la tête est un nome commun ce tour n'est possible qu'avec un adjectif au superlatif:

(iv) \**la fille la jeune*

(v) *la fille la plus jeune.*

3. P représente "Préposition", SP "Syntagme Prépositionnel", Q "Quantifieur" et A "Adjectif".

4. Pour la distinction entre référence virtuelle et référence actuelle cf. Milner (1982).

5. Cette deuxième possibilité n'existe même pas pour les noms de nombre, qui ne peuvent apparaître qu'avec *cel*, *cea*, à l'exclusion des articles définis: *cei doi* "ceux deux" (les deux). Nous n'aborderons pas ici ce problème.

6. Au regard de l'assignation du Cas Génitif, cette structure ne pose pas plus de problèmes que celle donnée en (37). On peut conserver la règle proposée pour l'anglais, qui postule l'assignation du Cas Génitif dans le contexte [<sub>N</sub>"N'-], si cette règle s'applique avant le mouvement de [Spéc, N']. En termes représentationnels on pourrait dire que le Cas

Génitif est transmis à l'intérieur de la chaîne qui résulte du mouvement. Rappelons d'autre part que J.C. Milner considère que le nom au Gén est en français un N' et non un N". On pourrait se demander si les N' reçoivent un Cas.

7. Cette notation sera justifiée au § 3.5.

8. Ces tours sont quelque peu archaïques, mais tout à fait corrects.

9. On peut se demander pourquoi *le du voisin*, *la du professeur* (au sens de "celui du voisin", "celle du professeur") sont exclus en français. Une voie d'explication serait de montrer que l'article défini est un clitique qui s'attache de façon obligatoire au nom tête.

10. Une idée comparable à la notre se trouve dans Guéron (1983), qui considère que les articles français ont un statut "pronominal".

11. Pour une analyse différente de cette distinction cf. Dobrovie-Sorin (1987).

## REFERENCES

- CHOMSKY, N. 1986  
*Barriers*. Linguistic Inquiry monograph, n° 13, MIT Press.
- DOBROVIE-SORIN, C. 1987  
*Syntaxe du roumain: chaînes thématiques*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris 7.
- GUÉRON, J. 1983  
 "L'emploi "possessif" de l'article défini en français", *Langue française* 58, 23-36.
- KAYNE, R.S. 1982  
 "Les chemins non ambigus", in Guéron, J. et T. Sowley eds. *Grammaire transformationnelle. Théorie et méthodologies*. Université de Paris 8.
- MILNER, J.C. 1978  
*De la syntaxe à l'interprétation*. Paris. Le Seuil.
- MILNER, J.C. 1982  
*Ordres et raisons de langue*. Paris. Le Seuil.
- RIZZI, L. 1982  
*Issues in Italian Syntax*. Foris Publications, Dordrecht.
- RONAT, M. 1977  
 "Une contrainte sur l'effacement du nom", in M. Ronat, éd. *Langue. Théorie générative étendue*. Hermann, 153-171.
- STOWELL, T.A. 1981  
*Origins of Phrase Structure*. thèse de doctorat, M.I.T.
- TARALDSEN, K.T. 1978  
 "On the NIC, vacuous application and the *that*-trace filter", manuscrit, M.I.T.; Indiana Linguistics Club, 1980.